

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les travaux de construction du vaste complexe omnisport de Champ Fleuri sont actuellement en voie d'achèvement. Outre la construction des gymnases et salles d'évolution, il s'avère indispensable pour les équipements de plein air (terrain de football, rugby, piste d'athlétisme) de prévoir d'ores et déjà la réalisation de vestiaires, tribunes et locaux fonctionnels, la mise en place de matériels divers, notamment d'affichage et l'achèvement complet de la clôture.

Le coût total de cette tranche de travaux est établi à 1 046 000 F.

Pour cela, le Ministère de la Jeunesse et des Sports m'a fait savoir qu'il pourrait nous attribuer une subvention "exceptionnelle" de 400 000 F.

La différence pourrait faire l'objet d'un emprunt de 656 000 F à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je vous demande en conséquence, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, pour ces travaux et ouvrages :

- de m'autoriser à solliciter des services de la Jeunesse et des Sports, une subvention de 400 000 F.

- d'approuver les dossiers techniques

- de m'autoriser à lancer des consultations d'entreprises et à passer des marchés négociés avec les entreprises présentant les offres les plus avantageuses

Les crédits correspondants sont prévus au budget de 1979 :

- en dépenses : au chapitre 903 Art. 232-77
- en recettes : au chapitre 903 Art. 1051-46
- " " 903 Art. 1610-20

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. Marc GERARD. - donne lecture de l'avis des Commissions de Finances et de Travaux Publics :

"Les Commissions demandent que le programme soit porté à 1 300 000 Frs afin que soit inclu l'éclairage du Stade d'Athlétisme".

LE MAIRE. - Cela a été rendu nécessaire par le fait que les athlètes ne peuvent s'entraîner que le soir. Comme la nuit tombe vite, le temps qui leur est imparti s'en trouve diminué.

Nous voulons donc prolonger l'utilisation de ce terrain en mettant un éclairage sommaire. (entre 180 et 200 watts).

Mesdames, Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

×

× ××